

# L'INCENDIE DE 1851

Le 18 juin 1851,(ou le 11 juin 1851, car il y a un différend entre la revue Gorini qui donne le 11 et le journal « le Courrier de l'Ain<sup>1</sup> » qui donne le 18, date qui semble confirmée par la lettre du préfet lorsqu'il fait appel à la générosité des bugistes), à la tombée de la nuit, madame Duplâtre se rend à l'étable pour visiter ses bêtes avant d'aller au lit, elle s'avance dans le passage derrière les vaches avec une lanterne équipée d'une bougie. Alors qu'elle s'approche d'une bête pour apporter quelques soins, la vache d'un coup de queue renverse la lanterne, aussitôt le feu s'attaque à la litière et comme le plafond constitué de branchages et de foin est très bas, les flammes l'atteignent et l'enflamment. Le temps de se retourner le bâtiment est en feu ; elle sort précipitamment pour chercher du secours, mais hélas, les gens sont au lit et rapidement la toiture de chaume est transformée en torche, la bise souffle terriblement et en quelques instants les flammèches sont transportées vers le sud du village, les habitants sur leur premier sommeil sont surpris et devant les hurlements des voisins se précipitent pour constater l'incendie. Le vent est si fort que bientôt tous les bâtiments proches sont pris dans un immense brasier, inutile de chercher à combattre, les gens possèdent au mieux deux seaux d'eau à la maison et le village ne possède qu'une seule fontaine, certes pas très éloignée, mais le temps d'installer une chaîne, le feu aura tout détruit. Alors, ils tentent de sauver ce qu'ils peuvent, les hommes courent à l'étable pour lâcher le bétail dans la nature, les femmes réveillent les enfants et partent avec quelques draps et couvertures.

La nuit est terrible, la moitié du village est parti en fumée. Le maire et le curé tentent de reconforter les habitants, ils ne savent où les loger, la commune n'ayant aucun bâtiment qui puissent servir de refuges, en dehors de la salle de classe, du presbytère et de l'église ; faute de mieux, ces bâtiments sont occupés. Au petit jour, les hommes se mettent en quête de leur troupeau, à la première catastrophe s'en ajoute une seconde aussi terrible. Les bêtes laissées en liberté s'en sont allées paître sans retenue dans les luzernes en pleine floraison, si bien qu'elles ont gonflées et plusieurs sont mortes.

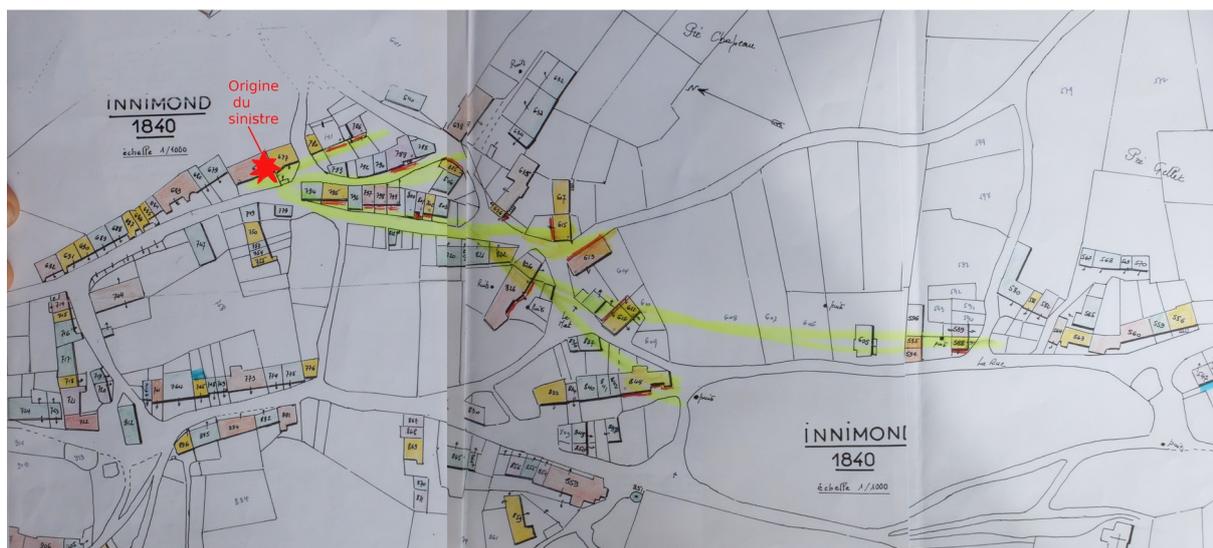
C'est la désolation, les biens ne sont pas assurés et les habitants qui vivent la plupart du temps dans un grand désarroi ne peuvent en aucun cas assurer seuls la reconstruction de leurs bâtiments. Dès le lendemain les habitants des villages voisins viennent se rendre compte des dégâts, beaucoup essayeront d'apporter un peu de soutien aux malheureux sinistrés. Mais le maire et le curé ne sont pas en reste pour contacter respectivement le Préfet et l'évêque qui rapidement vont faire appel à la charité publique. Le journal « le courrier de l'Ain » reçoit les souscriptions dans ses bureaux. Nous ne connaissons pas les montants recueillis mais il est certain que l'effort fourni par les bugistes a largement aidé la reconstruction de notre village. Je pense que c'est à cette époque que les premiers toits se sont recouverts de tuiles, abandonnant ainsi le chaume beaucoup trop inflammable.

Aujourd'hui nous connaissons les bâtiments incendiés grâce à la matrice cadastrale qui avait été sauvée de l'incendie, alors que la plupart des papiers de la mairie étaient partis en fumée. En effet dans un but de solidarité, le conseil municipal avait décidé d'exonérer les sinistrés de taxe mobilière. Cette liste a permis d'établir un plan du sinistre<sup>2</sup> ; bien entendu les bâtiments agricoles n'y figurent pas comme incendiés puisqu'ils ne sont pas soumis à cette taxe, mais on peut imaginer sans effort ceux qui ont été détruits.

---

1 Article du Journal « le Courrier de l'Ain » du 23 juin 1851

2 Les maisons dont les habitants ont été indemnisés portent un trait rouge sur le plan cadastral



*Les traits jaunes marquent la propagation de l'incendie depuis l'origine jusqu'à La Rue et le bâtiment cadastré 844 où étaient stockées les archives de la commune (domicile du maire à l'époque).*

L'émotion passée, les constructions remises en état, l'incendie n'a pu laisser indifférent la population frappée si fortement. Mais la réaction va être assez longue à se manifester. Ainsi, en février 1855, soit quatre ans après, le conseil ne veut pas se plier à l'arrêté préfectoral qui interdit de couvrir à paille sous prétexte que les habitants sont trop pauvres et que par manque de chemins carrossables, il est impossible d'amener sur place les bois nécessaires aux charpentes.

De même, il serait urgent d'établir un réseau d'eau de manière à réaliser des réserves en cas d'incendie en complément de l'apport d'eau indispensable à la vie quotidienne. La première décision sera prise par le Conseil municipal seulement le 8 mai 1862, les travaux qui vont s'effectuer dans les deux ans qui suivent, verront la création des fontaines du Gorgin, de la fruitière et du Mât.

Le 21 mai 1887, soit 36 ans après l'incendie, la commune achète pour la somme de 921 francs, la pompe à incendie qui se trouve aujourd'hui dans le lavoir du mât.

Enfin, la formation d'un corps de sapeurs pompiers est décidée le 23 février 1888, et son équipement est voté le 19 août de la même année.

Pour la première fois les bâtiments communaux sont assurés en 1882.

Un autre incendie ravageur a détruit cinq maisons à la Rue le 16 août 1871, mais la cause n'était pas accidentelle, mais simplement due à l'orage.

Le sinistre de 1851 a eu une autre conséquence sur la vie de la paroisse, cet incendie s'étant produit dans la nuit du mercredi au jeudi jour de la fête Dieu, les paroissiens à la demande du curé décidèrent de célébrer cette fête le jeudi et non le dimanche suivant comme s'était l'habitude. Ce fut alors, une véritable célébration avec procession, reposoir et bénédiction. Cette fête prit de plus en plus d'importance et pendant plus d'un siècle, elle attira beaucoup de personnes des villages voisins, ceux-ci venaient accompagner de leur prêtre et bien souvent l'évêque y participa. Quand l'automobile se démocratisa la foule était si importante, que le curé Poncet décida de faire construire l'autel en plein air au pied du Sully afin de dire la messe en plein air. C'était la plus belle fête du village, et aussi l'occasion de recevoir les membres de la famille qui venaient à cette cérémonie.